



Contre le Pass sanitaire

MEME SI VOUS NE POUVEZ PAS DONNER, MERCI DE PARTAGER LA CAGNOTTE. Suspendu le 4 septembre 2021 dans le cadre de la loi du 5 août, je m'oppose fermement au PASS SANITAIRE. Je souhaite engager une action en justice pour annuler ce pass dans les lieux de loisirs. Cela permettrait éventuellement de faire JURISPRUDENCE pour tous les lieux de loisirs. Je compte sur vous car sans ces fonds, je ne peux pas envisager une seule minute contester ce PASS SANITAIRE. Merci d'avance à tous les donateurs. ??

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/8uqcnOQn>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Christophe Mazauric